

DÉCLARATION DES REVENUS 2020

SERVICES GESTIONNAIRES DIR

RÉPUBLIQUE DIRECTION GÉNÉRALE FRANÇAISE DES FINANCES PUBLIQ

DES FINANCES PUBLIQUES

LU	Égalité Fraternité														
	Joignez u	ne copie de	. justificati	n pour la premi if de votre iden vret de famille,	tité		•								
	Vous ave	z déjà dépo	osé une d	éclaration. Indi	iquez:	N° FIP	•								
						N° fiscal	•								
				1	N° fiscal	du conjoint	•								
							NUM	MÉROS PRÉSE	ENTS SUR L	A DÉCLARATIO	ON DE REVI	NUS OU SUR V	OTRE DERN	IIER AVIS D'	IMPÔT
ÉTAT CIVIL															
	DÉCLARANT 1	Monsie	eur 🔲	Madame	إ		DÉCI	LARANT 2	М	onsieur 🗀	Λ	ladame 🗀			
Nom de naissance															
Prénoms															
Date de naissance															
ieu de naissance											.,,,,,,				
	DÉPARTEMENT	COMMUNE OU F		À L'ÉTRANGER			DÉPA	ARTEMENT	COMMUN	EOU PAYS SI N	IÉ(E) À L'ÉTI	RANGER			
Nom auquel vos c	ourriers serd	int adresses	,												
/otre téléphone															
/otre mél															
ADRESSE AU 1 ^{ER}	JANVIER 2	2021													
Adresse	N ⁰	RUE													
	CODE POSTAL			COMMUNE		,								,	
Appartement	N ⁰	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT		RÉSIDENCE							NB.	. PIÈCES	
Statut	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE	COLOCATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEME	.NT	NOM DU PROPR	ÉTAIRE				NOM DU C	OLOCATAIRE			
CHANGEMENTS	D'ADRESSE														
			_												
ous avez chan	gė d'adres:	se en 202	0 Da	te du déménage	ment		2 0	2 0							
Adresse au 1 ^{er} janvier 2020	Nº	RUE													
	CODE POSTAL			COMMUNE											
Appartement	Nº	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT		RÉSIDENCE									
ous avez chan	gé d'adres	se en 202	1 Da	te du déménage	ment		2 0	2 1							
Adresse actuelle	N ⁰	RUE													
	CODE POSTAL			COMMUNE											
Appartement	N ^o	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT		RÉSIDENCE									
CONTRIBUTION	À L'AUDIO	VICUEL DU	IDILIC												
					, 1/										
Si aucune de vos r	residences (f	orincipale of	u seconda	iire) n'est equip	ee d'ur	i televiseur,	cocnez ►								ØRA 📖
SIGNATURE DU	OU DES DÉ	CLARANTS	;												
4		Le					Si vous	souscriv	ez une (déclaratio	n				
												chez			ØIF
							Si vous	déposez	z la déc	laration a	u titre d	'un manda	at,		ere e
							annose	ez votre d	rachet e	t cochez			Ø	ΤΔ	

TAXE D'HABITATION

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2020	B I PARENT ISOLÉ
Marié(e)s	Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1er janvier 2020 (ou au 31 décembre 2020 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2020), vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, cochez
Date des changements en 2020	C I PERSONNES À CHARGE EN 2020
- Mariage X	Enfants à charge
N° fiscal de votre conjoint	Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020) ou handicapés quel que soit l'âge
Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2020 B	Année de naissance
- Divorce/séparation/rupture de Pacs	dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G
- Décès : déclarant 1	Année de naissance····
déclarant 2	Renseignements sur vos enfants Nom, prénom
	Date de naissance
Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire 1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)	Lieu de naissance
Vous viviez seul au 1 ^{er} janvier 2020 (ou au 31 décembre 2020	Date de naissance
en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2020) et vous avez un enfant:	Lieu de naissance
 majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre) ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre. 	Enfants à charge en résidence alternée Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans <i>(nés du 1.1.2002 au 31.12.2020)</i>
Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années	ou handicapés quel que soit l'âge
au cours desquelles vous viviez seul L	Année de naissance
2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité	dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité
inclusion (CMI) mention "invalidité"	Année de naissance
Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint,	Nom et adresse de l'autre parent
décédé en 2020, remplissait ces conditions F	Renseignements sur vos enfants
3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire	Nom, prénom
d'invalidité ou de victime de guerre - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:	Date de naissance Lieu de naissance
· vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et	Nom, prénom
vous remplissez ces conditions; • ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et votre	Date de naissance
conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire;	Lieu de naissance
• ou votre conjoint décédé en 2020 bénéficiait de la demi-part	Autres personnes invalides vivant sous votre toit
supplémentaire	Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité
de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947), remplit ces conditions S	Année de naissance
- Vous avez une pension de veuve de guerre	The stay of the control of the stay of the
D I RATTACHEMENT EN 2020 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1	
Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant	
Monsieur Madame	Monsieur Modame
Nom, prénom	Nom, prénom
Date de naissance	Date de naissance
Lieu de naissance	Lieu de naissance
INFORMATIONS	

COORDONNÉES BANCAIRES

Joignez obligatoirement un relevé d'identité bancaire.

Vos coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

	ď
	⊆
	Y
	ч
	Ξ
	ш
	۵
	4
	÷
	т
	Τ
	2
	≍
	٠.
	Ω
	ņ
	ĸ
	×
	⋍
	≍
	-
	7070TIR778 7071-0
	L
	ď
	4
	5
	6
	C
	-
	1710
	L
	4
	Þ
	ц
	-
	~
	щ
	3
	\simeq
	٩
	ų,
	3
	-
	٠
	UUISS
	7
	Ū
	à
	۶
	⊱
	=
	×
9	2
8	704 / MDF
-	
ï	Ñ

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉ	CLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE
raitements et salaires	1AI		1BJ		1CJ		1DJ	
Revenus des salariés des particuliers employeurs	. 1AA						1DA	
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes					1IA		1JA	
Heures supplémentaires exonérées			1HH				1jH	
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI					1IB		1JB	
Oroits d'auteur, fonctionnaires chercheurs					1IF		1JF	
Agents généraux d'assurance	1GG				1IG		1JG	
Autres revenus imposables Chômage, préretraite			1BP		1CP		1DP	
alaires perçus par les non-résidents et salaires de sourc								
étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français			1RF		1CF		1DF	
Autres salaires imposables de source étrangère			1BG		1CG		1DG	
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre.			1BK		1CK		1DK	
		CLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE
PENSIONS, RETRAITES, RENTES			1	1				
Pensions, retraites et rentes								
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT		1BT		1CT		1DT	
rensions en capital des nouveaux plans d'épargne retraite					1CI		1DI	
Pensions d'invalidité							1DZ	
Pensions alimentaires perçues			1B0		1CO		1D0	
ensions perçues par les non-résidents et pensions de soui	rce		1					
trangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français			1BL		1CL		1DL	
Autres pensions imposables de source étrangère	. 1AM		1BM		1CM		1DM	
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX								
		oins de 50 ans		de 50 à 59 ans		de 60 à 69 ans		à partir de 70 an
lentes	. 1AW		1BW		1CW		1DW	
tentes perçues par les non-résidents et rentes de source								
trangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	. 1AR		1BR		1CR		1DR	
I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS								
roduits des bons et contrats de capitalisation et d'assur	ance-vie	e de 8 ans et p	olus					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017							2011	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire								
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits								
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2	2017						2СН	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prin	2017 Tnes n'exce	édant pas 150000					2CH	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prin	2017 Tnes n'exce	édant pas 150000					2CH	
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prince • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prince produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur	2017 mes n'exce	édant pas 150000 édant 150000€	0€				2CH	
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5% produits correspondant aux prin • produits imposables à 12,8% produits correspondant aux prin produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017	2017 mes n'exce rimes exce ance-vie	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de					2CH 2VV 2WW	
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prin produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prin produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire	2017 mes n'exce rimes exce ance-vie	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de					2CH 2VV 2WW	
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits. produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prin produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prin produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits.	2017 mes n'exce rimes exce ance-vie	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de					2CH 2VV 2WW 2XX 2XX	
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prin produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prin croduits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2	2017 mes n'exce rimes exce ance-vie	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de	9€8 ans				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ	
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prin produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prin roduits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 evenus des actions et parts Abattement de 40 % si option battered	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes.	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de	9€8 ans				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ 2DC	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2	2017 mes n'excer rimes excer ance-vie	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de	8 ans				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ 2DC 2FU	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii e produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii e produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019	2017 mes n'exce ance-vie 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	9€				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ 2DC 2FU 2TS	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii e produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii e produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019	2017 mes n'exce ance-vie 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	9€				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ 2DC 2FU 2TS	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits. Produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux print produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux print produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2 devenus des actions et parts Abattement de 40 % si option bactividendes imposables des titres non cotés détenus dan autres revenus distribués et assimilés autres revenus distribués et assimilés.	2017 mes n'exce ance-vie 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	9€				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ 2DC 2FU 2TS 2TR	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur • produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option batte produits imposables des titres non cotés détenus dan tutres revenus distribués et assimilés • ntérêts et autres produits de placement à revenu fixe • ntérêts des prêts participatifs et des minibons	2017 mes n'exce ance-vie 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	9€				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2ZZ 2DC 2FU 2TS 2TR	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5% produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8% produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur • produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40% si option batte produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40% si option batte produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40% si option batte produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40% si option batte produits des versements et des minibons entérêts et autres produits de placement à revenu fixe entérêts des prêts participatifs et des minibons entérêts imposables des obligations remboursables en act	2017 mes n'exce ance-vie 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	8 ans EPEA-PME.				2CH 2VV 2WW 2XX 2YY 2DC 2FU 2TS 2TR 2TQ	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux printeriore • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux printeriore • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2018 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des produits et parts Abattement de 40 % si option batte des imposables des titres non cotés détenus dant dutres revenus distribués et assimilés • produits des produits de placement à revenu fixe • produits des prêts participatifs et des minibons • produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital	2017 mes n'exce rimes exce ance-vie 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMi	8 ans EPEA-PME.					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5% produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8% produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur • produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40% si option bacte des imposables des titres non cotés détenus dan Autres revenus distribués et assimilés • Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe intérêts des prêts participatifs et des minibons • Intérêts imposables des obligations remboursables en acte de produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes 2017 rème s le PEA	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	8 ans EPEA-PME.					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii e produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii e produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii e produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des produits des parts Abattement de 40 % si option batte produits des versements et assimilés • produits des produits des titres non cotés détenus dans l'utres revenus distribués et assimilés • produits des prêts participatifs et des minibons • produits des prêts participatifs et des minibons • produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital des plans d'épargne retraite – sortie en capital des plans d'épargne retraite – sortie en capital des plans déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSO	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes 2017 rème s le PEA ions déte	édant pas 150000 édant 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI	8 ans E PEA-PME barème					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des produits • produits des produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 • produits des produits • produits	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes 2017 rème s le PEA ions déte	édant pas 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI tenues dans le tible tible si option déductible	8 ans E PEA-PME barème					
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. produits des versements effectués à compter du 27.9.2 devenus des actions et parts Abattement de 40 % si option battividendes imposables des titres non cotés détenus dan autres revenus distribués et assimilés. Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe métrêts des prêts participatifs et des minibons métrétes imposables des obligations remboursables en act produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux aux prélèvements sociaux aux prélèvements sociaux aux prélèvements déjà soumis aux prélèvements sociaux aux prélèvements déjà soumis aux prélèvement de solidarité devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux aux prélèvements sociaux aux	2017 mes n'exce ance-vie ance-vie constitutions déte	édant pas 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI tible tible si option déductible	8 ans E PEA-PME					
produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits. produits des versements effectués à compter du 27.9.2 devenus des actions et parts Abattement de 40 % si option battividendes imposables des titres non cotés détenus dan autres revenus distribués et assimilés. Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe métrêts des prêts participatifs et des minibons métrétes imposables des obligations remboursables en act produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux aux prélèvements sociaux aux prélèvements sociaux aux prélèvements déjà soumis aux prélèvements sociaux aux prélèvements déjà soumis aux prélèvement de solidarité devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux aux prélèvements sociaux aux	2017 mes n'exce ance-vie ance-vie constitutions déte	édant pas 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI tible tible si option déductible	8 ans E PEA-PME					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux pris • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux pris • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux pris • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur • produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • evenus des actions et parts Abattement de 40 % si option batte des versements effectués à compter du 27.9.2 • evenus des actions et parts Abattement de 40 % si option batte des revenus distribués et assimilés • autres revenus distribués et assimilés • autres revenus distribués et des minibons • autrerêts des prêts participatifs et des minibons • autrerêts imposables des obligations remboursables en act de roduits des plans d'épargne retraite – sortie en capital • evenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSC devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSC devenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité à soumis aux seul prélèvement de solidarité à soumis aux prélèvement de	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes. 2017 rème	édant pas 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI renues dans le tible tible si option déductible ò à la CSG et à la	8 ans E PEA-PME barème					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 produits imposables à 7,5% produits correspondant aux printerior produits imposables à 12,8% produits correspondant aux printerior produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 produits des produits des participatifs et des minibons produits des prêts participatifs et des minibons produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSO produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits devenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité à sou produits des des d'épargne retraite – sortie en capital produits devenus déjà soumis aux pr	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes. 2017 rèmes le PEA déduct G déduct G déduct vec CSG de 7,5 % mettre à	édant pas 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI tible tible si option déductible à la CSG et à la	8 ans E PEA-PME barème					
• autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 • produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prii • produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prii • produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur • produits des versements effectués avant le 27.9.2017 • produits soumis au prélèvement libératoire • autres produits • produits des versements effectués à compter du 27.9.2 Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option bat Dividendes imposables des titres non cotés détenus dan Autres revenus distribués et assimilés • Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe • Intérêts des prêts participatifs et des minibons • Intérêts imposables des obligations remboursables en act Produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital • Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSC • Autres revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité es revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité à sou Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité à sou Frais et charges déductibles si option barème Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes. 2017 rème	édant pas 150000€ e de moins de ou le PEA-PMI tible tible si option déductible à la CSG et à la	8 ans E. PEA-PME barème					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prit produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prit produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2 devenus des actions et parts Abattement de 40 % si option batte produits des versements effectués à compter du 27.9.2 devenus des actions et parts Abattement de 40 % si option batte produits des produits des titres non cotés détenus dan Autres revenus distribués et assimilés nutérêts et autres produits de placement à revenu fixe nutérêts des prêts participatifs et des minibons nutérêts imposables des obligations remboursables en act Produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux aux Revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité à sou devenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité à sou grais et charges déductibles si option barème crédits d'impôt sur valeurs étrangères prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé des crédits d'impôt sur valeurs étrangères des des des des des des des des des d	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes. 2017 rèmes le PEA ions détri G déduct G déduct vec CSG de 7,5 % imettre à	édant pas 150000€ e de moins de ce ule PEA-PMI cenues dans le tible tible si option déductible à la CSG et à la	8 ans E. PEA-PME barème					
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2 produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux prime produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux prime produits des bons et contrats de capitalisation et d'assur produits des versements effectués avant le 27.9.2017 produits soumis au prélèvement libératoire autres produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 produits des versements effectués à compter du 27.9.2019 produits des produits des titres non cotés détenus dans la crécit set autres produits de placement à revenu fixe produits des prêts participatifs et des minibons produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital produits devenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSC quitres revenus déjà soumis aux prélèvement de solidarité à sou devenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité à sou d'épargne retraite des minipons de l'épargne retraite à sou d'épargne retrai	2017 mes n'excerimes excerimes excerimes. 2017 rèmes le PEA ions détri G déduct G déduct vec CSG de 7,5 % imettre à	édant pas 150000€ e de moins de ce ule PEA-PMI cenues dans le tible tible si option déductible à la CSG et à la	8 ans E. PEA-PME barème					



4 I REVENUS FONCIERS Revenus des locations non meub	lées					
Micro foncier						
Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € – dont recettes de source étrangère ouvrant droit à u	 n crédit d'impôt égal à l	imnôt français		4BE		
	r credit d'impot egal d'i	impot irangais				
Nom du locataire et adresse						
Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration l						
Revenus fonciers imposables						
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à u Déficit imputable sur les revenus fonciers						
Déficit imputable sur le revenu global.						
Déficits antérieurs non encore imputés				4BD		
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2021	4BN COCHEZ	Vous souscrivez	une déclaration nº 2044 s _l	péciale 4BZ ⊆	OCHEZ	
6 I CHARGES DÉDUCTIBLES						
CSG déductible, calculée sur les revenus du patrimoin	e			6DE		
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs			6EL 1 ^{ER} ENFAN	6EM	2 ^E ENFANT	
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs,	ascendants,)			6GU		
Nom et adresse des bénéficiaires						
Épargne retraite		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	P	PERS. À CHARGE	
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (P	ER) déductibles du revenu glo	bal 6NS	6NT	6NU		
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées		6RS	6RT	6RU		
Plafond de déduction		6PS	6PT	6PU	OCUE7	
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2020						
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BN	IC, BA, rémun. art. 62 d	u CGI 60S	60T			
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires						
7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT						
Dons versés à des organismes établis en France						
Dons versés à des organismes d'aide aux personnes	e <mark>n difficulté</mark> (maximum 10	00€)		7UD		
Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général,	aux associations d'utilit	é publique, aux candida	ts aux élections	7UF		
Services à la personne, emploi à domicile						
Dépenses d'emploi à domicile						
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de Vous avez employé directement pour la première fois					OCHEZ	
Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la ca						
Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU						
Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous	au formulaire nº 2042 RI	CI.				
8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS						
Prélèvement à la source déjà payé:	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHA	RGE 2	e PERS. À CHARGE	
- retenue à la source sur les salaires et pensions		8IV	8JV	8KV		
- acomptes d'impôt sur le revenu		8IW	8JW	8KW		
– acomptes de prélèvements sociaux	8НХ	8IX	8јх	8КХ		
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu:			,			
- impôt sur le revenu		8IY	8ЈҮ	8КҮ		
– prélèvements sociaux	8HZ	8IZ	8JZ	8KZ		
August do (00) sus -f dusting - 4 - (1) - 1/2 - 2	460 00 début d'	r votro et- l		0.50		
Avance de 60 % sur réductions et crédits d'impôt vers						
Non-résidents : retenue à la source prélevée en Franc						
Plus-values en report d'imposition non expiré				8UT		
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires						
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats						
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez	a liste des contrats			8TT <u>0</u>	OCHEZ	
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez l' Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étrange						



ΥZ

4 9 YF YG YH YK YT YU

SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2020

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

- > Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2020
- > Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2020

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidiez au 31 décembre 2020

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER

> Attestation délivrée par le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2020

SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ AUPRÈS D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU D'UN ORGANISME AGRÉÉ À CET EFFET

> Attestation d'élection de domicile en cours de validité au 31 décembre 2020

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Adresse des parants	
Adresse des parents	

CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.

SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.



ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés Domiciliés à		
Attestent avoir hébergé		
À leur domicile depuis le	jusqu'à ce jour	ou jusqu'au
Fait à		le i i i i i i
Signature		

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

